25 FEV 2002 *008692



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

REGION CENTRE
www.srpv-centre.com

Grandes Cultures

Bulletin technique n° 04 du 21/02/2002 - 1 page

Colza

Stades : «reprise de végétation» à «entre nœuds visibles»

Ravageurs

Depuis vendredi 15, captures de **charançons de la tige du colza** sur seulement 4 sites du réseau,
- à Chambourg (37), Villefrancoeur (41) et Coudray (45), 1ère capture le 18/02 ;
- à Chantecoq, **confirmation du vol** (1ères captures début février) : 26 charançons de la tige du colza ont été piégés en cuvette ; les observations des insectes montrent que **la maturation des femelles est en cours, mais elles ne sont pas encore aptes à pondre** ; des mâles ont également été capturés.

Ailleurs, la situation est calme (captures de charançons de la tige du chou).

Continuer la surveillance.

Dans les rares secteurs où le vol a été confirmé (renouvellement des captures, même peu nombreuses, ou piégeage important), l'intervention est recommandée en fin de semaine, si les conditions climatiques le permettent.

Dans les autres secteurs : ne pas intervenir pour le moment.

Fin du stade sensible : «tige 20 cm».

Rappel : un stade est atteint quand 50% des plantes sont à ce stade ; l'observation doit être faite sur 5 ou 10 placettes prises au hasard, et sur 5 plantes consécutives par placette.

Quelques **méligèthes** dans les cuvettes : les conditions climatiques ne sont pas favorables à leur activité, et le colza n'est pas encore à un stade sensible.

Continuer la surveillance

Maladies

Le feuillage est le plus souvent sain.
- Quelques symptômes d'**alternariose**, sans conséquences à cette époque, sont parfois observés (Sancheville-28-).
- La **cylindrosporiose** est très rare, contrairement à ce qui était observé l'an dernier à la même époque : à Poilly lez Gien (45), sur «Canary», les symptômes étaient nombreux à l'automne, mais ne sont plus observés aujourd'hui.

A suivre.

Céréales

Stades : «fin tallage» à «début du décollement de l'épi».

Maladies

Piétin verse : les conditions climatiques de l'automne et de l'hiver ont été beaucoup moins favorables à cette maladie qu'en 2000/2001. Les nécroses sont moins fréquentes et moins importantes que l'an dernier. Le nombre de parcelles à risque est plus limité.

Rappel : on parle de ***contamination primaire*** *quand la contamination est due aux spores issues du champignon présent sur les résidus de céréales. Puis, quand la plantule de blé est contaminée, le champignon se développe sur les gaines ; au bout d'un certain temps, il devient capable de sporuler. Si une contamination a lieu, produite par des spores issues du champignon qui s'est développé sur la plantule, on parle alors de* ***contamination secondaire.***

Infos du modèle TOP – Site de Fleury les Aubrais (45)

Pour des levées ayant eu lieu entre le 10 octobre 2001 et le 5 novembre 2001, la situation est identique :
- premières contaminations possibles seulement début novembre ;
- seulement 6 contaminations primaires de la levée à aujourd'hui :
- première contamination secondaire le 20 février.

L'an dernier (levée du 11/10), les contaminations étaient beaucoup plus précoces et nombreuses :
- première contamination primaire au 16 octobre, première contamination secondaire au 5 décembre ;
- de la levée à début février 2001, il y avait eu 8 contaminations primaires et 4 contaminations secondaires.

Maladies du feuillage

Sur blé, des nécroses de **septoriose** sont observées sur les vieilles feuilles, ainsi que quelques taches d'**oïdium** et de rares pustules de **rouille brune.**

Sur orge, les symptômes d'**helminthosporiose** sont assez fréquents sur vieilles feuilles.

Colza

- Charançons de la tige du colza : vol déclaré à Chantecoq (45)

Céréales

- piétin verse : situation plus calme que l'an dernier



D.R.A.F. CENTRE
Service Régional de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg
45404 Fleury les Aubrais
Tél. 02.38.22.11.11
Fax 02.38.84.19.79
SRPV.DRAF-CENTRE@agriculture.gouv.fr

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de la Région CENTRE
La Directrice-Gérante : M.HANRION
Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 80530
ISSN n° 0757-4029

Diffusion en collaboration avec la FREDEC CENTRE (Art L252-1 à L252-5 du Code Rural)

©, SPV Toute reproduction même partielle est soumise à notre autorisation



